

**ARRÊTÉ PORTANT
REGLEMENTATION TEMPORAIRE
DE LA CIRCULATION PENDANT
LA DURÉE DES TRAVAUX
173 RUE DE LA BRIQUETERIE
PAR L'ENTREPRISE MARRON TP REIMS**

Le Maire de DIZY,
VU le Code général des collectivités locales et notamment les articles L 2122-21 et L.2212-1 à L.2213-5,
VU le Code de la route notamment les articles R.4118, L.325-1 et suivants, R.325-1 et suivants, et R.417-1 et suivants,
VU le Code de la Voirie Routière, notamment les articles I.113-2 et R.116-2,
Vu la demande du 13/02/2025 de Mme Agathe MENNESSON de l'entreprise MARRON TP REIMS – TSA 70011 – 69134 DARDILLY CEDEX, pour le branchement de gaz sur trottoir et chaussée, au 173 rue de la Briqueterie - 51530 DIZY,
Considérant que les travaux de branchement gaz sur la chaussée et le trottoir au droit du 173 rue de la Briqueterie – 51530 DIZY, ne permettent le stationnement et le cheminement des piétons à l'état normal sans prendre des mesures de restriction pour les usagers de l'espace public,

ARRÊTE

Article 1^{er} : L'entreprise MARRON TP REIMS – TSA 70011 – 69134 DARDILLY CEDEX est autorisée à réaliser des travaux de branchement gaz sur la chaussée et le trottoir au droit du 173 rue du de la Briqueterie – 51530 DIZY, à partir du 10/03/2025 jusqu'au 24/03/2025.

Article 2 : La circulation à partir du 173 rue de la Briqueterie se fera sur une voie selon les éléments de signalisation mis en place par l'entreprise du 10/03/2025 au 24/03/2025.

Article 3 : La vitesse sera limitée à 30 km/h, le stationnement et le dépassement de tous les véhicules seront interdits.

Article 4 : Pour des raisons de sécurité, les riverains devront prendre toutes précautions utiles pendant la durée des travaux.

Article 5 : Cette modification de circulation sera matérialisée par la pose de barrières ainsi que la pose de panneaux de signalisation correspondants par l'entreprise MARRON TP REIMS.

Article 6 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Gendarmerie d'AY-CHAMPAGNE
- Entreprise MARRON TP REIMS

Fait à DIZY, le 24 février 2025

M. le Maire
Antoine CHIQUET





Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

802961409



N° 14024*01

Le demandeur

Particulier

Service public

Maître d'œuvre ou conducteur d'opération

Entreprise

Nom : **MENNESSON** Prénom : **Agathe**

Dénomination : **MARRON TP - REIMS** Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **TSA 70011**

Chez Sogelink

Code postal **69134** Localité : **DARDILLY CEDEX** Pays : **France**

Téléphone **0624547618** Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____

Courriel : **marron-tp-laon-d@demat.sogelink.fr**

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : Prénom :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal _____ Localité : Pays :

Téléphone _____ Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : _____

Courriel :

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°

Hors agglomération En agglomération

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : **Rue de la Briqueterie**

Code postal **51530** Localité **DIZY**

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence :

Description des travaux : **Brcht gaz sur trottoir et chaussée**

Attention, trottoir neuf au vu de google maps

N° de chantier délivré par la Collectivité ⁽⁰⁾ :

Date prévue de début des travaux : **10032025** Durée des travaux (en jours calendaires) : **15**

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : **15** Date de début de réglementation **10032025**

Restriction sur section courante Restriction sur bretelles

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants

Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation

Basculement de circulation sur chaussée opposée

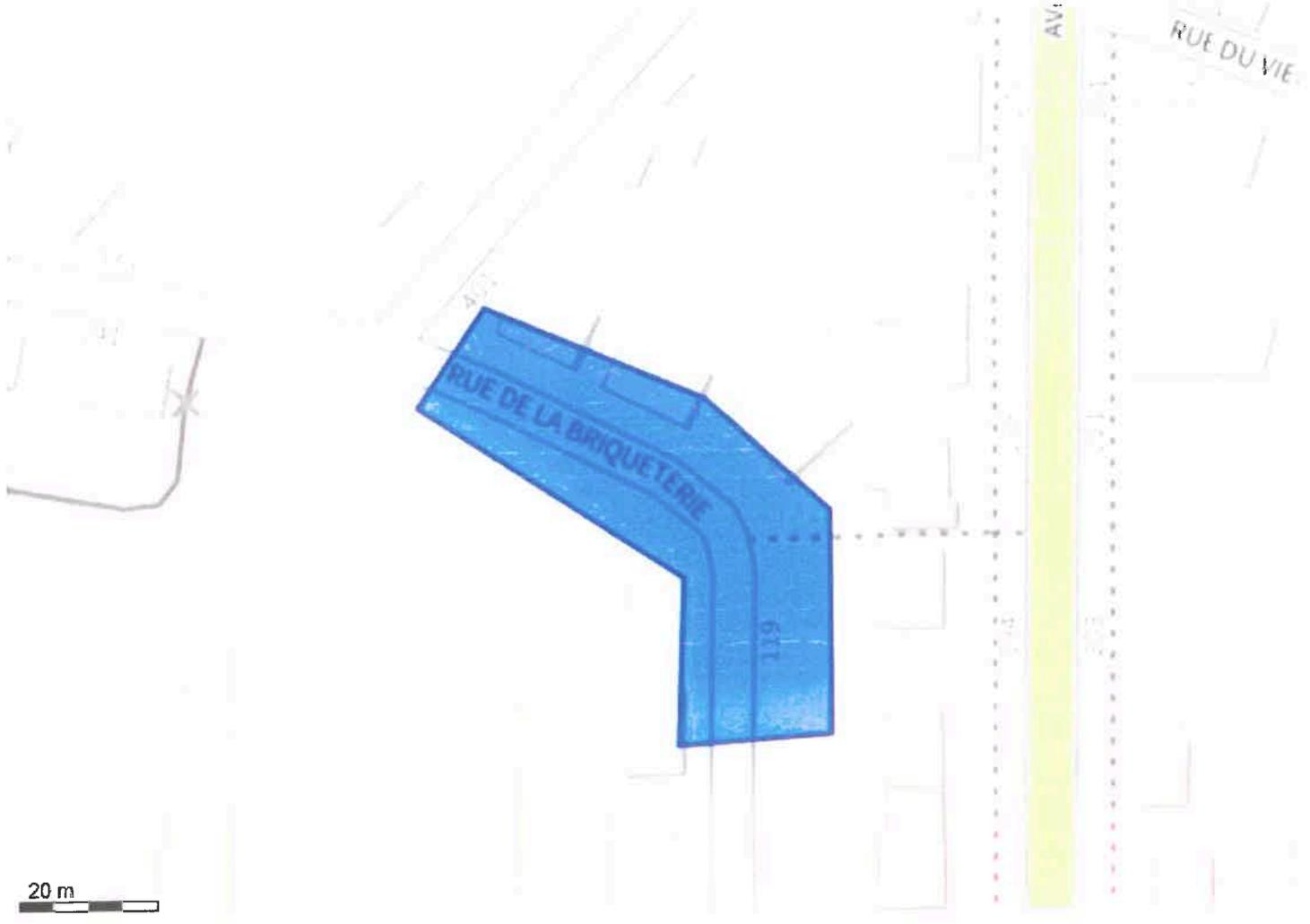
Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement

Restriction de chaussée :

Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue _____

Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s) **1**

⁽⁰⁾ N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole



Système géodésique : WGS 84
 EPSG : 4326

Emprise au format GML :

```

<gml:MultiPolygon xmlns:gml='http://www.opengis.net/gml' srsName='EPSG:4326'><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:
outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>3.96378999,49.06255795 3.96392112,49.06268875 3.96436219,49.06256772
3.96461551,49.06241935 3.96462147,49.06212458 3.96431451,49.06211091 3.96432345,49.0623315 3.96378999,49.06255795</gml:
coordinates></gml:LinearRing></gml:outerBoundaryIs></gml:Polygon></gml:polygonMember></gml:MultiPolygon>
  
```

Polygone 1

(49.062558 3.963790); (49.062689 3.963921); (49.062568 3.964362); (49.062419 3.964616); (49.062125 3.964621); (49.062111 3.964315);
 (49.062332 3.964323); (49.062558 3.963790);